

Chèques volés à Kigali : nouveaux rebondissements

L'enquête relative aux chèques de voyage volés à la Banque commerciale de Kigali, une enquête doublée d'un éventuel trafic d'armes et qui avait été ouverte à Bruxelles voici une dizaine de jours, progresse bien.

On se souviendra que le juge d'instruction Patrick Mandoux, chargé du dossier à Bruxelles, avait dans un premier temps placé quatre suspects sous mandat d'arrêt, en l'occurrence des intermédiaires européens et américains qui avaient été recrutés à Kinshasa (« Le Soir » du 4 juin). Ces « hommes d'affaires » très comme il faut étaient chargés d'encaisser par équipe de deux les chèques de voyage en question dans divers pays européens. L'argent ainsi récolté devait servir à l'achat d'armes et de munitions pour le compte du gouvernement rwandais qui contournait ainsi l'embargo décrété à ce propos par l'ONU.

En cas de difficulté, les « hommes d'affaires » envoyés en Europe disposaient d'explications toutes faites : l'argent en question, devaient-ils expliquer, était destiné à l'achat de médicaments pour le Rwanda... Outre ces quatre arrestations, des chèques volés pour trois millions de dollars avaient également été récupérés.

La semaine dernière, des représentants de la firme Thomas Cook (principale préjudiciée dans cette affaire) sont venus à Bruxelles pour expertiser les chèques saisis. Pour ces personnes, de même que pour le juge d'instruction, il est maintenant acquis que ces chèques sont d'origine délictueuse et font partie du lot de chèques dérobés à Kigali pour un montant total de 10 millions de dollars.

Lors de leur interrogatoire, les quatre inculpés ont mis en cause des citoyens rwandais et zairois vivant à Kinshasa, les désignant comme les commanditaires de l'opération. De plus, les enquêteurs ont appris qu'une partie des chèques volés aurait servi à une tentative d'achat de billets d'avion à destination de Tunis pour le compte du gouvernement rwandais. Dès lors, le juge Mandoux a décidé, à la suite des déclarations récentes de l'ambassadeur du Zaïre en Belgique, d'envoyer une demande d'entraide judiciaire au Zaïre afin d'enquêter sur ces mystérieux Rwandais et Zairois impliqués dans cet étrange trafic.

CHRISTIAN DU BRULLE

Le Soir

16.06.94